

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 889

présenté par
M. Son-Forget

TITRE

À l'intitulé du projet de loi, après le mot :

« à »

insérer les mots :

« l'échec de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il semble que le Gouvernement est en train de soigner son futur bilan dans cet alinéa. Il est inopportun d'apporter des modifications cosmétiques à leur proluxe et contradictoire débit législatif de cette année parlementaire chaotique. Surtout à la veille d'une mesure aussi controversée que l'application d'un passeport sanitaire dans un pays comme la France.